

Conseil communal de Nyon du 2 février 2026

Entre eau, taxes et... (im)mobilité ?

Plan directeur de distribution de l'eau : quand la gestion de l'eau devient prétexte à dépenser toujours plus

Que cette planification soit une mission communale et intercommunale est une évidence. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est la manière dont la Municipalité choisit de la mettre en œuvre.

Encore une fois, **la réponse proposée consiste à augmenter la voilure administrative et les coûts** : nouveaux postes de fontainiers, charges de formation supplémentaires, dépenses annexes. À aucun moment ne semble primer la recherche d'efficacité ou l'optimisation des ressources existantes. **À Nyon, la solution paraît toujours la même : dépenser plus, engager plus, administrer plus.**

Les élus PLR, eux, ont rappelé une évidence : l'argent public n'est pas inépuisable et chaque dépense doit être justifiée, mesurée et priorisée.

L'exemple le plus parlant, comme l'a relevé Laure Damtsas, reste cette **campagne de 15 000 francs destinée à dissuader l'achat d'eau en bouteille**. La commune doit-elle vraiment se transformer en guide de consommation pour adultes responsables ? Cette tentation permanente de vouloir orienter les comportements privés frôle le paternalisme et traduit une vision pour le moins infantilisante des citoyens. **A croire que Nyon est devenu une grande nurserie.**

Au fond, le problème n'est pas l'eau. Il est dans une méthode de gouvernance où la dépense précède la réflexion, et où le flou remplace trop souvent la rigueur. **Les Nyonnais méritent mieux qu'une politique du « toujours plus » financée par le contribuable.**

Actualisation du règlement sur la distribution de l'eau : taxes et amendes, la logique punitive à l'œuvre

Avec l'actualisation du règlement sur la distribution de l'eau, la majorité de gauche confirme sa ligne : quand il y a un sujet, la réponse est toujours la même — plus de taxes, plus de contraintes, plus de sanctions. Le nouveau règlement ouvre clairement la voie à des hausses de taxes et à des amendes pour les usages jugés « inappropriés » de l'eau selon des critères à forte coloration idéologique.

La recette est connue : taxer, réglementer, sanctionner — et prétendre ensuite agir pour le bien commun. **Cette logique punitive, qui traite les citoyens comme des élèves à discipliner, est à l'opposé de la conception libérale de la responsabilité individuelle. Le PLR s'y est opposé.** En vain : le texte a été accepté par 60 voix contre 35.

Stratégie communale de mobilité : déni de réalité

Derrière les grands mots et les « principes directeurs » se cache surtout une vision doctrinaire. On ne part plus des besoins réels de la population, mais d'un objectif politique : réduire la place de l'automobile coûte que coûte.

L'abandon par la Municipalité de gauche, au début de la législature, du projet de contournement de Nyon illustre parfaitement cet aveuglement. Ce projet aurait permis de soulager le centre-ville et de réduire les bouchons. Au lieu de cela, la Municipalité préfère laisser les voitures s'entasser aux heures de pointe dans des files interminables traversant la ville.

Résultat : plus de congestion, plus de frustration, plus de pollution — tout l'inverse de l'objectif affiché.

Croire que l'on peut faire disparaître les voitures par décret politique relève de la pensée magique. Nous vivons dans un district où de nombreux habitants dépendent de leur véhicule pour travailler, transporter du matériel, ou simplement organiser leur quotidien.

La **stratégie communale de mobilité** présentée le 2 février ne mentionne donc plus le contournement de Nyon puisqu'il a été abandonné.

Plusieurs élus dont Rodolphe Bisseret ont dénoncé une stratégie déconnectée du terrain : un empilement de mesures disparates, ignorant la topographie de la ville, les contraintes professionnelles et les réalités économiques. Vouloir intervenir jusque dans l'usage de parkings privés pose en outre de sérieuses questions sur le respect du droit de propriété.

Et Laure Damsas a posé la vraie question : « Et ce vraiment une ville complètement congestionnée que l'on veut proposer à nos citoyens, nos artisans, nos commerçants, nos restaurateurs et à tous leurs clients ? » **À force d'idéologie, c'est l'attractivité économique de la ville qui est mise en danger. Le centre-ville risque d'être sacrifié et les commerçants en feront les premiers frais.**

Le PLR refuse cette trajectoire. **Défendre une mobilité équilibrée entre tous les modes de transport n'est pas du conservatisme, c'est du pragmatisme.**

En complément, Michael Sauerlaender a soulevé le **dossier de la Petite Prairie 3** dès lors qu'il révèle un problème récurrent : l'écart entre le discours municipal et les faits. Alors que la Municipalité évoquait encore 30 % de disponibilité de places de parc, le constat de terrain est implacable : sur 245 places, seules huit restaient libres. Voilà la différence entre la communication politique et la réalité vécue par les habitants.

Elections communales du 8 mars

Si l'on veut éviter que Nyon s'enferme dans une spirale de restrictions, de taxes et de décisions idéologiques, un rééquilibrage politique au Conseil communal et à la Municipalité devient indispensable. N'oubliez pas de voter PLR pour le Conseil communal et Centre-Droit pour la municipalité avec nos candidats Roxane Faraut et Olivier Riesen.

PLR Nyon février 2026

Le présent flash se veut un lien avec les citoyens afin de présenter régulièrement l'action des conseillers PLR au sein du conseil communal de Nyon.

Pour nous suivre ou réagir : <https://www.plr-nyon.ch/accueil>

Pour vous désabonner de cette newsletter merci d'écrire à info@plr-nyon.ch